



CONSEIL  
DE QUARTIER  
VIEUX-QUÉBEC-CAP-BLANC  
COLLINE PARLEMENTAIRE

## PROCÈS-VERBAL

### 8<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE EN LIGNE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mardi 10 octobre 2023 à 19 h

#### PRÉSENCES EN LIGNE

- Alain Samson, Président
- Farah Bérubé, Vice-Présidente
- Mathieu Laroche-Casavant, Secrétaire
- Nadia Leclerc, Trésorière
- Claudia Bennicelli, Administratrice
- Andréanne Bernier, Administratrice
- Guillaume Laurin, Administrateur
- Jocelyn Gilbert, Administrateur

#### IL Y A QUORUM

#### ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS

- Patrice Bergeron, Ville de Québec
- Samir Akchiche, Ville de Québec
- Luc Ouellet, Ville de Québec
- Maxime Pelletier, Ville de Québec
- Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale
- Anne Pelletier, conseillère en consultation publique

[Projet d'ordre du jour](#)



CONSEIL  
DE QUARTIER

VIEUX-QUÉBEC-CAP-BLANC  
COLLINE PARLEMENTAIRE

<u>Point</u>	<u>Sujet</u>	<u>Heure</u>
23-10-01	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	19 h
23-10-02	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	19 h 01
23-10-03	<b>Présentation sur la mise à jour de l'état d'avancement des travaux de la côte de la Montagne et de la côte du Palais</b> par le Service de l'ingénierie de la Ville de Québec	19 h 05
23-10-04	Période d'information de la conseillère municipale, Mélissa Coulombe-Leduc ( <i>incluant un bref résumé sur le rapport de la qualité de l'air</i> )	19 h 50
23-10-05	<b>Période de questions et commentaires citoyennes</b>	20 h
23-10-06	<b>Fonctionnement du conseil d'administration</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Consultations publiques ou séances d'information publique à venir ;</li><li>● Divers.</li></ul>	20 h 10
23-10-07	<b>Trésorerie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Budget, état des revenus et dépenses ;</li><li>● Autorisation et remboursement de dépenses :<ul style="list-style-type: none"><li>- Dernier versement à l'artiste pour le projet de sécurité des piétons autour des Ursulines ;</li></ul></li><li>● Remboursement, frais divers.</li></ul>	20 h 11
23-10-08	<b>Rapport des délégations et autres participations des administratrices et des administrateurs du Conseil de quartier</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Suivi du projet-pilote sur l'apaisement de la circulation : sondage de la Ville et consultation à venir ;</li></ul>	20 h 15



CONSEIL  
DE QUARTIER

VIEUX-QUÉBEC-CAP-BLANC  
COLLINE PARLEMENTAIRE

	<ul style="list-style-type: none"><li>● Sécurité routière : projet Ursulines : a) fin phase 1 et 2 ; b) réunion de tous les conseils de quartier et résolution ; c) nouveau projet phase 3 ;</li><li>● Paysage sonore, rapport à venir ;</li><li>● Paysage visuel, lancement des travaux ;</li><li>● Table de concertation vélo, mobilité à vélo dans le quartier ;</li><li>● Transport en commun dans le quartier ;</li><li>● Table de concertation du Vieux-Québec ;</li><li>● Projets d'animation sur les terrains du Port ;</li><li>● Divers.</li></ul>	
23-10-09	<b>Correspondance</b>	20 h 45
23-10-10	<b>Divers</b>	20 h 46
23-10-11	<b>Levée de la séance</b>	21 h

### **23-10-01 Ouverture de l'assemblée**

M. Alain Samson ouvre l'assemblée à 19h03

### **23-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition d' Alain Samson et appuyée par Jocelyn..... il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

### **23-10-03 Présentation sur la mise à jour de l'état d'avancement des travaux de la côte de la Montagne et de la côte du Palais par le Service de l'ingénierie de la Ville de Québec**

M. Maxime Pelletier, chargé de projet de la côte de la Montagne, nous présente le projet de réfection du mur de la côte de la Montagne.

Le chantier est divisé en deux parties, la section qui se trouve entre la Fresque des Québécois et le vestige de la maison Landron et la section 2 est le reste du mur, de la maison Landron a la fin du mur qui se situe dans les vestiges exposés dans le parc de la Cimetière. Les deux sections seront faites avec un mur de type berlinois.

Pour ce qui est des durées de fermeture de la côte, il est raisonnable de prévoir 4 semaines de travail pour la sécurisation de la section 1. Pour ce qui est de la section 2, on prévoit 3 semaines ouvrables pour réaliser les travaux et il faut ajouter mais il serait raisonnable d'ajouter une semaine en cas de bris de machinerie ou autre imprévu.

M. Samson se pose la question si les travaux occasionneront du bruit. M. Ouellet nous affirme que les normes de construction sont faites pour minimiser le bruit le plus possible. Et il n'y aura pas de dynamitage.

Mme. Coulombe-Leduc nous indique que l'interaction citoyenne est responsable de tenir au courant les citoyens, commerçants et usagers du secteur de l'avancement des travaux.

Suite aux 8 semaines de fermeture, la côte de la Montagne rouvrira à une voie. Le chantier se terminera en 2024.

M. Samir Akchiche nous présente l'aménagement de la côte du Palais. Le projet a pour but de sécuriser la liaison piétonne avec un partage sécuritaire et adéquat des modes de transports, de mieux définir et circonscrire les cheminements automobiles, de mettre à jour l'éclairage public tout en restant en harmonie avec le patrimoine du Vieux-Québec.

Les retards sur le chantier sont dus à la découverte de beaucoup de surprise tel que la découverte de conduite de gaz, de présence de massif de Bell, la découverte d'un ancien tunnel et de massifs de Vidéotron et d'Hydro-Québec, et le délai allongé pour la confection de blocs de granite architecturaux.

M. Samson souligne que la signalisation pour les piétons est défailante durant les travaux.

La fin des travaux est prévue pour bientôt.

M. Guillaume Laurin se demande si l'aménagement a été pensé en fonction de la piste cyclable qui rejoint l'îlot des palais. Mme. Coulombe-Leduc indique non mais que les gens qui travaillent au projet de mobilité active vont se pencher sur la question.

Mme. Claudia Bennicelli aimerait pouvoir consulter les plans et photos du projet. Elle demande aussi si des abaissements de trottoir sont prévus et M. Akchiche nous précise que c'est le cas.

M. Jocelyn Gilbert questionne au niveau des délais pour savoir si cette notion est prise en compte lors de l'octroi de contrat ou si c'est seulement le plus bas soumissionnaire qui est choisi. M. Bergeron et M. Ouellet indiquent que c'est la loi qui oblige à choisir le plus bas soumissionnaire. Ensuite de cela, parfois des imprévues arrivent, des nouvelles techniques ou tout le monde apprend en même temps viennent allonger les délais. Mais sommes toute la plupart des projets, les délais sont respectés.

Mme. Coulombe-Leduc profite de la présence de M. Patrice Bergeron pour lui demander une petite mise à jour du chantier de Place de l'Hôtel de Ville. M. Bergeron nous indique que c'est presque terminé d'ici deux semaines mais ce n'est pas son projet à lui.

### **23-10-04 Période d'information de la conseillère municipale, Mélissa Coulombe-Leduc** *(incluant un bref résumé sur le rapport de la qualité de l'air)*

Mme. Coulombe-Leduc tient à remercier l'équipe qui s'est déplacée pour venir présenter les deux projets.

Le 29 août dernier, la ville de Québec a rendu public son rapport sur la qualité de l'air à la suite d'échantillonnage qu'elle a fait sur son territoire, de concert avec le Ministère de l'environnement et le Port de Québec. L'objectif était d'identifier des niveaux de concentration de contaminants atmosphériques durant la période visée mais aussi les sources contributives si possible. Au total, 10 stations ont été installées dans différents secteurs de la ville de Québec.

Dans le secteur du Vieux-Québec la station se trouvait à l'Espace 400e. Le constat qui est fait avec celle-ci, est qu'il y a une concentration plus élevée de matières particulaires et de métaux plus élevés qu'ailleurs, par contre les analyses n'ont pas permis de déterminer la source de ces concentrations plus élevées. Les équipes continuent de travailler à déterminer la source. Il n'y a pas de dépassement au niveau des différentes normes.

Les équipes de professionnels en qualité de l'air ont évoqué la possibilité de faire des présentations aux conseils de quartiers concernés qui sont représentés au comité de vigilance des activités portuaires.

Elle nous informe aussi que le RTC est en mode rétroaction pour analyser la popularité de la navette 400 qui reliait la côte du Palais à l'Aquarium du Québec en passant par le boulevard Champlain. Ce fut salué surtout parce qu'elle permettait l'accès à la plage de la promenade Samuel de Champlain. Elle nous invite à communiquer avec le service à la clientèle pour qu'elle soit renouvelée et même bonifiée.

Bref retour sur la consultation pour l'îlot St-Vincent de Paul. Les 3 conseils de quartier concernés soit, Vieux-Québec, St-Roch et St-Jean Baptiste ont une rencontre et il y a un beau consensus qui se dégage des consultations. On s'entend qu'il faut du bâti mais abordable, voir coopératif. On aimerait redonner accès à la population à ce point de vue.

45 Ste-Geneviève la rue est rouverte. À la suite de multiples interventions des citoyens, et d'elle-même, la problématique du stationnement illégal en lien avec les travaux semble réglée.

Projet pilote sur l'apaisement de la circulation, ils sont actuellement en rétroaction. Il y a un questionnaire en ligne disponible jusqu'au 20 octobre. Il va y avoir deux consultations en présentielles, une pour les commerçants et institutions touristiques et une exclusivement pour les citoyens.

Un plan d'action a été lancé en accéléré en habitation qui a l'ambition de créer 80 000 unités d'habitation d'ici 2040. On a 5 axes, 20 actions. Ce n'est pas seulement de nouvelles habitations, ça va aussi passer par des subventions de rénovations, requalification de bâtiments existants, conversion de bureau et d'églises en logement. Il y aura aussi des modifications aux réglementations sur le plan de l'urbanisme. La ville va investir elle-même 147 millions et est en demande de subventions auprès du fédéral et du provincial.

M. Jocelyn Gilbert demande des suivis sur deux résolutions faites plutôt dans l'année. La première portant sur l'adaptation aux changements climatiques du quai Chouinard et l'autre sur la problématique d'assurer des bâtiments patrimoniaux.

Mme. Coulombe-Leduc nous indique devoir travailler le dossier mais reviendra avec un suivi.

Le dossier des assurances continue d'avancer, avec les différents partenaires et des actions devraient venir au courant de l'automne.

Un citoyen se demande pourquoi ne pas interdire complètement les AirBnB dans le Vieux-Québec, étant donné le nombre élevé ceci pourrait amener des résidents dans le quartier.

Mme. Coulombe-Leduc nous indique que la ville est en train de travailler le dossier des AirBnB. Ils sont à resserrer les normes, les circonscrire et insérer la notion de logement protégé dans le quartier St-Roch mais vont éventuellement agir sur l'ensemble du territoire. La semaine dernière en conseil de ville il y a eu une modification au RVQ1400 une des propositions est de modifier la définition de résidence principale.

### **23-10-05 Période de questions et commentaires citoyennes**

Aucune

### **23-10-06 Fonctionnement du conseil d'administration**

- Consultations publiques ou séances d'information publique à venir ;  
Mme. Coulombe-Leduc évoque une possible présentation pour la Place de Namur.
- Divers.

### **23-10-07 Trésorerie**

970.81\$ Projet Vision

3000\$ Sécurité routière

2123.44\$ Fonctionnement

Solde total: 6094.25\$

### **Résolution XXXXXX**

Sur une proposition de Nadia Leclerc et appuyée par Farrah Bérubé, il est approuvé de rembourser les frais de 198.54\$ pour les boîtes à lunch de la réunion du 23 mai 2023 à M. Alain Samson.

### **Résolution XXXXXX**

En lien avec le projet de sécurité routière avec les Ursulines,

Sur une proposition de Nadia Leclerc et appuyée par Farrah Bérubé, il est résolu d'approuver la dépense de 2 700\$ à l'artiste Émile Turcotte pour la phase 2.

### **23-10-08 Rapport des délégations et autres participations des administratrices et des administrateurs du Conseil de quartier**

- Suivi du projet-pilote sur l'apaisement de la circulation : sondage de la Ville et consultation à venir ;

Le 9 novembre aura lieu la soirée de rétroaction.



- Sécurité routière : projet Ursulines : a) fin phase 1 et 2 ; b) réunion de tous les conseils de quartier et résolution ; c) nouveau projet phase 3 ;

Le projet est terminé pour les phases 1 et 2. Il y a eu une réunion avec les parents et une phase 3 est considérée.

Andréanne Bernier a assisté à une rencontre entre tous les conseils de quartiers. Certains conseil de quartier désiraient se réunir et réunir leur sommes pour avoir un projet de plus grande envergure. Mais ce n'est pas la réalité de tous.

### **Résolution XX-XX-XX Projet commun de sécurité routière**

Considérant l'expertise développé par notre conseil de quartier,  
Considérant les enjeux très particuliers de notre quartier historique,

Sur une proposition d'Andréanne Bernier et appuyée par Mathieu Laroche-Casavant il est résolu de conserver notre budget pour nos propres activités, donc nous déclinons l'invitation de se jumeler à d'autres conseils

- Paysage sonore, rapport à venir ;

Un groupe de 4 personnes, M. Jocelyn Gilbert, un représentant du comité de citoyen et deux citoyens, travaille sur un rapport sur le paysage sonore. Ils sont sur le point de livrer leur rapport. Suite à l'approbation du rapport, il sera déposé à la ville de Québec.

- Paysage visuel, lancement des travaux ;

Un comité se met en place à la suite d'une initiative du conseil de quartier et se fait en collaboration avec le comité de citoyen. L'objectif est de réfléchir à tout ce qui peut heurter le paysage visuel dans le Vieux Québec.

- Table de concertation vélo, mobilité à vélo dans le quartier ;

M. Guillaume Laurin a assisté à la Table de concertation vélo. Il y a une réflexion à avoir sur les infrastructures cyclables dans le Vieux-Québec.

Mme. Coulombe-Leduc suggère de consulter le rapport Murphy sur le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes dans le Vieux-Québec.

- Transport en commun dans le quartier ;

Guillaume Laurin aimerait créer un comité sur le transport en commun, pour améliorer la qualité et l'accessibilité au transport en commun dans le Vieux-Québec. M. Samson lui demande d'étudier la question de la desserte du Cap Blanc et de préparer une résolution à ce sujet.

- Table de concertation du Vieux-Québec ;

Plusieurs sous-comités de travail ont été formés. Un sur le marché alimentaire, un sur la mobilité, sur l'habitation et la qualité de vie, le commerce de proximité et le tourisme autrement.

- Projets d'animation sur les terrains du Port ;

Le conseil a appris que sur le terrain du port, au quai 30 il y aurait du Cirque du Soleil durant l'hiver 2024-25. Un projet coupole qui serait un projet à l'année, un projet d'animation fait par le groupe comédie Ha.

### **23-10-09 Correspondance**

### **23-10-10 Divers**

Ludivine de Mobilisation haute ville nous invite à une marche exploratoire citoyenne le dimanche 22 octobre de 13h à 15h. L'objectif est de redécouvrir les lieux de rencontre et de socialisation citoyenne et comment les développer ensemble.

Mme. Coulombe-Leduc tient sa première rencontre de rétroaction le 18 octobre prochain au centre Frédéric Bach à 19h00.

### **23-10-11 Levée de l'assemblée à 21h00**